

Procès verbal
Séance ordinaire du 14 décembre 2022
Conseil d'établissement de l'école secondaire Jeanne-Mance
Tenue en mode hybride (bibliothèque de l'école et plateforme Teams)

Sont présents :

Parents : Armandine Siess, Virginie Fortin, Wahiba Mekrebi, Thamara Stela Coelho Do Nascimento

Membres du personnel : Jenny Beauséjour, Marie-Noël Fortin, Alex Voyer, Agathe Bujold, Marie-Josée Alarie (en remplacement de Caroline Béliveau), Nathalie Tremblay

Élèves : Sophiane Diakité

Représentant(s) de la communauté : Mélanie Judas (CODEM)

Directeur: Olivier Roy

Invités : Marie-Pascale Lévesque, parent (libre)

Sont absents :

Amélie Tintin, Marie-Claude Béland, Julie Gagnon Caroline Béliveau, Martin Dusseault (BDMB), Ikram Zaghloul

1. Accueil (Vérification du quorum, prise des présences, moment de réflexion,)
Le quorum est atteint. La réunion peut démarrer. Il est 18 h 14.

2. Présentation du projet d'ordre du jour du 14 décembre 2022 Adoption

Une parente d'élève étant présente en invitée pour poser des questions, il est proposé pour la laisser repartir plus tôt, de passer le point 11.2 au point 3 et de décaler les points suivants.

En l'absence d'Amélie Tintin, il est également proposé d'enlever le point 10 - Mot du délégué au Comité de parents CSSDM. Le point varia reste par ailleurs ouvert.

Armandine Siess propose l'adoption de l'ordre du jour

Mélanie Judas appuie.

Adopté à l'unanimité.

3. Période accordée au public - parents invités :

Marie-Pascale Lévesque pose plusieurs questions :

Son enfant est au Secondaire 4 et n'a jamais eu de voyage pendant son parcours scolaire. Un voyage est-il prévu l'an prochain?

Olivier Roy explique que les voyages sont permis mais il y a plus de règles depuis la pandémie. L'enjeu est le porteur de dossiers. Il faut qu'un enseignant soit volontaire pour organiser les voyages.

Avant la pandémie, Marie-Noël Fortin explique qu'il y avait plus de voyages. Moins loin du Québec au début et plus loin en fin de parcours. Ça fait partie du projet école. Alex Voyer explique aussi que les enseignants sont fatigués par le rythme (pénurie d'enseignants). Ces deux dernières vont toutefois remonter le point à leurs collègues enseignants.

Les parents proposent d'aider à l'organisation de ce type de projets à travers l'OPP.

Madame Lévesque adresse également une question sur le fonctionnement du bénévolat des élèves au PEI. Elle aimerait que l'information sur le nombre d'heures et l'organisation du bénévolat soit plus claire. Le fonctionnement lui est expliqué et Olivier Roy prend note de la demande de clarification pour des communications ultérieures.

Elle pose une dernière question sur les horaires d'ouverture de la bibliothèque. La bibliothèque est ouverte pour les élèves du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h.

Madame Lévesque quitte la réunion.

4. Procès-verbal du 27 octobre 2022 Adoption

Tout le monde a pris connaissance du précédent PV et aucune modification n'est demandée.

Virginie Fortin propose.

Agathe Bujold appuie.

Adopté à l'unanimité.

5. Situation financière de l'établissement *Adoption*

Olivier Roy fait la présentation au CÉ de la situation financière de l'année scolaire en cours (2022-2023). L'exercice consiste à faire la démonstration que les fonds alloués à l'école par le CSSDM supportent le plan des effectifs déployés en service aux élèves. Olivier Roy ventile tous les effectifs imputés dans chaque fonds.

Alex Voyer demande si comme ce fut le cas à une certaine époque, s'il est encore possible de faire faire des évaluations en orthophonie au privé puisqu'un de nos deux postes d'orthophoniste n'est pas comblé. Olivier Roy fera la vérification auprès du CSSDM.

Le CÉ souhaite faire valoir au CSSDM que bien que les ressources financières allouées à l'école supportent le plan d'effectifs déployé, ce dernier ne répond pas à l'ensemble des besoins des élèves de Jeanne-Mance, notamment ceux des élèves à besoins particuliers.

Mélanie Judas propose l'adoption du budget présenté.

Thamara Stela Coelho Do Nascimento appuie.

Adopté à l'unanimité

6. Programmation parascolaire 2022-2023 (M15028) *Adoption*

Pour la reddition de l'école dans le cadre de la mesure 15028 pour la tenue des activités parascolaires, il faut approuver la liste des activités parascolaires proposées par l'école.

Agathe Bujold nous présente l'ensemble des activités sportives, avec et sans compétitions, activités de plein air, récréatives, artistiques et culturelles, scientifiques.

Les parents félicitent Madame Bujold pour le nombre d'activités proposées par l'école. Ils pointent que l'ESJM offre un bien meilleur choix d'activités que plusieurs écoles privées et déplorent que cela ne soit pas plus mis de l'avant (notamment lors des Portes ouvertes de l'école)

Alex Voyer propose de trouver un budget pour mieux faire connaître les activités parascolaires aux élèves (via des réseaux sociaux, la télé interne).

Olivier Roy explique que le manque de communication résulte davantage du manque de ressources humaines.

Sofiane Diakité propose que le conseil étudiant puisse s'occuper d'une partie de la communication.

Mélanie Judas pense que les étudiants pourraient faire de la communication avec l'aide et l'appui d'un adulte.

Wahiba Mekrebi demande qui s'occupe du site internet de l'école. L'ESJM peut ajouter des infos sur certaines sections du site.

Elle aurait aimé pouvoir retrouver sur le site web toute l'information sur le parascolaire.

Alex Voyer demande si le système de télévision interne peut être réparé. Agathe Bujold indique qu'un estimé a été réalisé et que le changement de la télé et du câblage est chiffré à 10 000\$.

Les parents présents indiquent que l'OPP pourrait être sollicité sur ce point. Une levée de fonds pourrait être organisée. L'idée est prise en compte et sera suivie dès que la première réunion de l'OPP aura eu lieu.

Armandine Siess propose l'adoption de la programmation parascolaire 2022-2023.

Wahiba Mekrebi appuie

Adopté à l'unanimité.

7. Sortie(s) éducative(s) pour approbation *Approbation*

Voir document en annexe

Olivier Roy présente les sorties prévues en décembre 2022 et janvier 2023.

Marie-Noël Fortin propose.

Mélanie Judas appuie.

Adopté à l'unanimité.

8. Réflexion sur l'application du code de vie en cas d'absence lors d'évaluations *Information*

Plusieurs parents ont fait part aux parents du CÉ de leur inquiétude sur le fait que plusieurs enseignants exigent que les élèves ayant été malades lors d'un examen présentent un billet du médecin pour être autorisés à reprendre leur examen à une date ultérieure, alors même que le gouvernement demande aux citoyens de ne pas engorger le système de santé. L'application de la mesure, indiquée au code de vie, est jugée dangereuse et inégale, allant même jusqu'à renforcer les injustices (certains parents connaissent personnellement des médecins, d'autres pas).

Les enseignants présents expliquent pourquoi cette mesure a été inscrite au code de vie (lutte contre l'absentéisme). Marie-Noël Fortin propose que les parents puissent faire des suggestions qui seraient remontées aux enseignants via le CPEPE.

Olivier Roy précise que la première étape serait de faire remonter au comité code de vie les suggestions puis ensuite ce serait discuté au sein du CPEPE, puis au sein du CÉ pour approbation. Les suggestions seront donc envoyées à Olivier Roy qui les transmettra aux bonnes personnes.

Sofiane Diakité indique que plusieurs élèves sont venus passer les examens en étant malades.

9. Courrier de la présidence

Pas de courrier.

10. Mot de l'OPP

Un point est fait sur le nombre de parents qui se sont portés volontaires jusqu'à présent (une trentaine). Il n'y a toutefois eu que très peu de retour sur la consultation des professeurs et du personnel. Seules deux réponses ont été reçues sur des besoins exprimés. Une relance sera effectuée par les professeurs et le directeur pour essayer de stimuler la participation.

11 Période accordée au public

11.1 Membres de la communauté

Mélanie Judas indique que la friperie connaît beaucoup de succès pour les ventes mais qu'elle peine à récupérer des vêtements. Il est suggéré de continuer de faire des rappels et de mettre en place un système d'échange (Ex : ramener 1 morceau pour pouvoir en acheter 2).

Marie-Josée Alarie demande si l'on pourrait envisager de changer de compagnie car ce sont des uniformes de mauvaise qualité faits en Chine.

Sofiane Diakité indique qu'effectivement les coupes ne sont pas adaptés à la diversité corporelle.

Olivier Roy fera le suivi sur cette question mais précise toutefois que le contrat avec Rafaël U ne vient pas à échéance cette année.

Mélanie Judas informe aussi le CÉ que l'aide aux devoirs pour le premier cycle peine à redémarrer par manque de bénévoles du Secondaire 5.

11. Nouvelles de l'école

Olivier Roy indique que les travaux sur le projet éducatif ont démarré. Le personnel enseignant de l'école a en effet eu une journée de travail institutionnelle sur le projet.

Le comité pédagogique, formé par des enseignants et géré par Madame Caissie va se charger de faire avancer les travaux et une autre journée de travail est prévue début 2023.

Virginie Fortin demande si le CÉ peut s'occuper de faire remonter au Comité pédagogique des pistes / idées / avis de la communauté.

Olivier Roy propose de s'asseoir avec Virginie Fortin pour voir de quelle manière on peut impliquer parents de la communauté dans ce processus. Toutefois, c'est un exercice d'actualisation et les délais sont serrés.

12. Varia

13.1 Marie-Noël Fortin parle de la sécurité sur le terrain de l'école. Il y avait davantage de ressources auparavant (policiers sociocommunautaires, organismes d'intervention, caméras) mais la situation s'est dégradée depuis quelques temps.

Olivier Roy observe aussi des méfaits (consommation notamment) sur le terrain de l'école. Il travaille pour améliorer la surveillance de la pause du matin et souhaite procéder par étapes. Il est en contact avec le SPVM et la société de développement de la rue Mont-Royal. On lui a fait part d'actes de vols devant des portes (colis Amazon) et dans certains magasins de l'avenue Mont-Royal.

Ces actes sont causés par un très faible pourcentage des élèves de l'école mais cela nuit grandement à l'image de l'école.

Pour les caméras de surveillance, plusieurs étapes ont été franchies. Il reste toutefois une soumission à obtenir (2 sur 3 sont déjà au dossier) puis un chargé de projet doit être envoyé par le CSSDM pour faire l'installation avec la compagnie.

Sofiane Diakité pense que l'ancienne réputation de l'école nuit aussi alors que c'est beaucoup moins pire qu'il y a quelques années. Il faut aussi travailler à déconstruire les préjugés.

Marie-Noël Fortin aimerait qu'on trouve une solution à court-terme.

Mélanie Judas en parlera rapidement aux acteurs d'un comité d'organismes communautaires jeunesse du quartier, sur lequel elle siège et essaiera de dégager des pistes et idées de solutions avec ces organismes qui connaissent très bien les problématiques vécues par les jeunes.

Marie-Josée Alarie indique aussi que les grilles de séparation pour se rendre au gymnase sont un obstacle à l'attractivité de notre école et projettent une image négative de notre établissement aux parents du quartier qui viennent le visiter pendant les portes ouvertes. Olivier Roy est bien au fait de la situation et a déjà fait une demande de transformation fonctionnelle au Service des ressources matérielles CSSDM pour faire remplacer les grillages actuels par un système plus convivial.

13.2 Alex Voyer aborde une question reliée à la propreté de l'école : les casiers sont dans un état épouvantable. Pourrait-on essayer de trouver un budget pour changer les casiers?

Olivier Roy reconnaît que les casiers métalliques des élèves sont arrivés au bout de leur durée de vie utile après plus de 50 ans d'usage par différentes générations d'élèves. Le remplacement des casiers constitue une dépense d'immobilisation qui ne relève pas du budget local de l'établissement qui dispose plutôt d'un budget de fonctionnement. Une demande de remplacement de l'ensemble des casiers a déjà été envoyée au Service des ressources matérielles du CSSDM par Olivier Roy. Ce dernier précise

toutefois que le CSSDM doit présentement composer avec une importante pénurie de personnel notamment au niveau du corps d'emploi des chargés de projets, ce qui l'oblige à classer les différentes demandes en provenance des établissements par ordre de priorité.

13.3 Marie-Josée Alarie questionne la sécurité routière (danger des voitures par rapports aux élèves piétons) au croisement des rues Bordeaux et Rachel. Sophiane Diakité indique que le coin des rues Dorion et Rachel est lui aussi dangereux. Un suivi devrait être fait avec l'arrondissement et plusieurs parents indiquent qu'ils vont placer une requête auprès du 311.

13.4 Alex Voyer aborde la question des micro-ondes à la cafétéria. Peut-on en avoir?

Olivier Roy indique que la tendance actuelle des établissements du CSSDM est à éliminer l'offre de fours micro-ondes mis à la disposition de sa clientèle. Les micro-ondes ont presque complètement disparu des écoles primaires et sont progressivement retirés des établissements secondaires. Plusieurs enjeux expliquent cette orientation notamment en lien avec leur gestion. Les parents sont invités à continuer de faire usage du thermos pour la boîte à lunch de leur enfant comme ils le faisaient au primaire.

13.5 Sofiane Diakité indique que certaines fenêtres font du bruit (local 303 vert) et semblent fragiles et parfois, le chauffage est dysfonctionnel.

Les fenêtres devraient être changées en 2025-2026. Olivier Roy va s'assurer que les fenêtre du 303V ne constituent pas un enjeu de sécurité pour les occupants du local.

13.6 Virginie Fortin a appris que les parcours JM parcours expériences et parcours culturel s'interrompent après le premier cycle. Elle demande si c'est envisageable de les poursuivre après le Secondaire 2 ?

Olivier Roy répond que c'est actuellement offert jusqu'en Secondaire 3 (mais dès l'an prochain, possiblement jusqu'au secondaire 2 seulement).

Un des enjeux est que dès l'an prochain, le cours d'ECR devra occuper 4 périodes de cours dès la 4^{ème} année ou même la 3^{ème} selon l'option qui sera priorisée par l'équipe et selon le choix qui sera fait il risque de ne plus y avoir de périodes pour les options de 3^e essentielles au maintien de JM expérience de 3^e secondaire. Mais il peut y avoir certains aménagements pour continuer d'une autre façon cette expérience. Les parents présents argumentent que ce type de programmes permet de lutter contre l'école à 3 vitesses en réduisant la fracture entre les programmes réguliers et les PEI, ou programmes d'écoles privées.

Il est 21h10. La séance est levée.